

Crabesques

N° 56 octobre - novembre - décembre 2009

Chroniques
d'innovations
annoncées

*Parce que
la coopération
métamorphose
les bibliothèques...*

Journées ABES



abes ●

agence bibliographique de l'enseignement supérieur

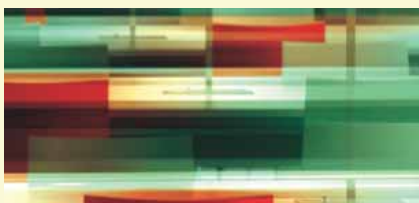


18 Pleins feux :
Sudoc & CR
Le 27 à Cujas

21 Actualité

Le Sudoc
sur WorldCat

L'actu de l'ADBU



Les couleurs de l'ADBU à Reims
en 2009
© Service communication
de l'URCA - Voir page 22

23 Agenda

Dossier **Journées ABES 2009**

Séance plénière dans l'amphi
Pasteur du Corum à Montpellier
aux Journées ABES 2009
Photo : J. Faïta-Hugues
© ABES



4 Vos avis

4 Deux journées au Corum

9 Les priorités d'une politique
de coopération à la BNF

11 L'UKRR en plénière

12 Questions catalanes

13 Projets innovants

- ☞ Ubib.fr : un service en avance sur notre retard
- ☞ Valorisation de la documentation à Nancy
- ☞ Pôle de ressources numériques en Pays de Loire
- ☞ Gérer et signaler les thèses ? ORI-OAI,
un *workflow* bien défini

☞ La base des reliures
de la BSG (XII^e- XVIII^e s.)



L'UKRR a son siège à l'Imperial
College - Voir page 11



© Bibliothèque Sainte-Geneviève
Voir page 16



Couverture

*Because cooperation transforms libraries and allows us to be more powerful
and useful for the citizens that we serve*
Document extrait de la présentation de Lluís Ma. Anglada i de Ferrer aux Journées
ABES 2009 – Voir page 12

La bataille de Google Books

Au plus fort de cet été 2009 écrasé de chaleur, la question de Google Books a secoué la torpeur ambiante avec l'annonce fracassante par la presse que la BNF était en discussion avec Google pour la numérisation de ses collections. J'étais en Italie à l'époque, à un précongrès de l'IFLA : nombre de collègues de toutes nationalités, incrédules, ont interpellé les bibliothécaires français présents, sur cet apparent et spectaculaire revirement français.

La question mériterait d'échapper aux débats idéologiques réducteurs pour être étudiée sereinement. C'est ce qu'a permis une des plus passionnantes sessions du congrès de l'IFLA à Milan, consacrée à « l'accord Google Books : faut-il l'aimer ou bien partir en courant ?¹ ». Un juriste (Jonathan Band, Policybandwidth) l'a décortiqué patiemment, systématiquement, objectivement. Il a été suivi par les points de vue d'un éditeur (Herman Spruijt, Association internationale des éditeurs), d'un représentant de Google (Jon Orwant) et d'un bibliothécaire (James G. Neal, Université Columbia) pour finir par un exposé sur la solution apportée par nos collègues hollandais à la question des œuvres orphelines (William Mossink, Fondation Surf).

De quoi comprendre que la question est complexe, difficile à appréhender dans le contexte très mouvant de l'évolution du marché du livre électronique et ne se réduit pas à un simple affrontement idéologique.

Nos collègues anglo-saxons et d'Europe du nord sont plutôt favorables à Google comme en témoigne la position de Liber qui demande des aménagements tout en étant d'accord sur le principe du partenariat public-privé. Un collègue britannique me vantait il y a peu les mérites de ce partenariat et jugeait que la position de l'interassociation française, réclamant un financement public pour une numérisation massive, était tout autant porteuse d'un monopole, public celui-ci.

Au-delà de ces débats idéologiques, un chercheur américain s'est récemment penché sur le service Google Books et ses performances. Dans « The Chronicle Review for Higher Education » du 31 août 2009, Geoffrey Nunberg titre ainsi son article : Google Book Search : un désastre pour les chercheurs. Linguiste, Geoffrey Nunberg enseigne à la School of Information de l'Université de Californie, Berkeley. Il cite les innombrables erreurs dues à la pauvreté des métadonnées de Google, certaines hilarantes : ainsi du livre « The Mosaic navigator : the essential guide to the Internet interface », que Google date de 1939 et attribue à... Sigmund Freud et Katherine Jones.

D'après Nunberg, Google pourrait vouloir acquérir les notices de catalogues de bibliothèques pour indexer les livres qu'il numérise. Nunberg estime que l'utilisation de Google Books pour la recherche universitaire suppose que Google s'appuie sur les catalogues de la Bibliothèque du Congrès et d'OCLC et les intègre à son moteur de recherche afin que les chercheurs puissent enfin obtenir des résultats fiables. C'est une excellente démonstration de l'importance de métadonnées de qualité, comme les bibliothèques savent les produire depuis toujours, mais qui supposerait que les bibliothécaires acceptent de mettre à la disposition de Google – contre paiement bien sûr – des notices produites par des établissements publics. Ce qui ne manquerait sans doute pas de susciter un autre débat idéologique...

Raymond Bérard
Directeur de l'ABES

¹Allusion au célèbre slogan que l'on voyait encore fleurir dans les petites villes du Middle West dans les années 70 : « America, love it or leave »

Vos avis

Participation, réactions, évaluation...

400 professionnels des bibliothèques se réunissent aux Journées ABES ! « Un chiffre record pour une agence en pleine expansion », écrit *Livres Hebdo* (voir p. 21).

Globalement, on note un très fort taux de satisfaction, dans les commentaires en réponse au questionnaire d'évaluation.

Les journées répondent aux attentes des participants, qui souhaitent, d'une part, s'informer des activités de l'ABES et, d'autre part, rencontrer des collègues.

Tous s'intéressent à l'évolution des chantiers en cours (Webstats, Numes, Star, Worldcat...) et aux projets en développement – particulièrement au portail des thèses – et, bien sûr, au rôle de l'ABES, à ses nouvelles missions après la restructuration du ministère, à sa place dans le paysage de l'IST.

Des journées, tous en attendent, également, échanges professionnels et rencontres.

Les réactions, très souvent positives, parfois négatives, aboutissent à des suggestions toujours intéressantes.

Des **appréciations** sur un même sujet peuvent être contradictoires. Ainsi, concernant la conférence inaugurale...

« J'ai beaucoup apprécié l'intervention de Stefano Mazzocchi qui était très originale et prospective. Je trouve intéressant d'entendre quelque chose de neuf, sur les nouvelles technologies (freebase, les nouveaux moteurs de recherche, web sémantique, web collaboratif). En revanche, je me pose des questions sur ce qu'est cette société Metaweb tech. Quel est son projet ? Comment gagne-t-elle de l'argent ? [...] J'aimerais bien connaître le fin mot de cette histoire... »

Question dans la salle : *La société Metaweb tech, qui sert-elle ?*

« La conférence inaugurale était plus que décevante. C'était dommage et ne rendait pas compte du travail réalisé pour trouver de bons intervenants. »

Deux journées au Corum

Journées ABES dans Arabesques

Un dossier Journées ABES dans *Arabesques* ? Branle-bas de combat en conférence de rédaction. Il s'agissait d'interviewer des intervenants, de transformer des conférences en articles, d'actualiser des débats de mai pour un numéro de rentrée... Et de trier parmi des séances plénières, des tutoriels, des ateliers. De lister les projets innovants, de penser aux réseaux étrangers, de rencontrer les conférenciers... Je vous raconte au présent, parce que c'est encore très présent.

Dans le comité de rédaction, il y a celles qui font partie du groupe organisateur des journées, et qui sont aux premières loges, celles qui connaissent tous les coordinateurs, et celles (au fait, la parité ?) qui connaissent des directeurs et des catalogueurs. Laure, qui a vécu à Londres, est préposée pour parler à Deborah Shorley et Maria, qui est mexicaine, à Lluís Ma. Anglada i de Ferrer ; problème : il n'est pas du tout espagnol, il est catalan. Il y a votre serviteur (la féminisation ?). L'idée était de rencontrer aux journées le plus possible d'auteurs potentiels, forcément présents ; et d'autres pour d'autres numéros. Je connais beaucoup de noms, très peu de visages ; j'ai casé des rendez-vous, dans le désordre, surtout pendant le café d'accueil et le pot de la soirée.

Je cherche d'abord G. B., qui n'intervient pas, mais qui tient la rubrique de l'ADBU ; on m'a dit : brune, les cheveux longs ; il y en a beaucoup. Je vois P.-Y. H. ; je le connais, il présidait le CA. Je lui demande le point de vue d'un économiste – 1^{er} à l'agreg de sciences éco. Il refuse le café et accepte le papier. Combien de signes ? Je lui réponds un chiffre ridicule ; je prendrai ce qu'il écrira, évidemment. Une demi-journée plus tard, Laure et moi assistons à une session consacrée à des « projets innovants dans les bibliothèques des réseaux ABES » – Yann présente les intervenants. Nous les repérons pour nous les partager : les Lyonnais du deuxième rang, ceux de Nancy près de l'allée centrale, ceux du Mans, etc.

Il faut leur demander de rédiger un article, à partir de leur exposé, mais ouvert sur l'avenir, résumant la problématique, précisant les perspectives – une page A4, en Arial corps 11, justifiée à gauche, avec des illustrations (les légendes pas trop laconiques, drolatiques si possible). Ils (les intervenants) sont tous d'accord. On me parle d'un intertitre dans le n° 55 ; l'auteur préfère Documents numérisés et types de public plutôt que Quatre ouvrages et des documents.

A. G. aurait une veste rouge. Je la trouve facilement ; elle rédigera un article

sur son sujet d'intervention en séance plénière.

O. C. change de poste ; il veut bien faire « un mot d'adieu » pour *Arabesques*. M. M., chef de la nouvelle MISTRD (prononcer Mystèrdé), me demande la date de remise des textes. Le dernier délai, c'est juillet, parce qu'en août tout est fermé et, en septembre, c'est l'imprimerie.

Épilogue

Tout ce qui précède se passait en mai. Après, il y a eu les réponses au questionnaire d'évaluation, les questions du comité de rédaction, et tout ce qui fait le charme de la chaîne éditoriale – les articles, trop courts ou trop longs ou pas dans les temps, les illustrations introuvables (dans des fonds de 300 000 volumes !), les corrections d'auteur, les défaillances de l'imprimeur... *

Maintenant, il y a ce 56^e numéro d'*Arabesques*. L'année prochaine, il y aura les Journées ABES 2010, fin mai.

S. Salvit

* Mais aussi, pour paraphraser Elsa Triolet (dans *Le Cheval blanc*), des enthousiasmes, des rencontres, des documents époustouffants, des « savants, des gais et des réfléchis, des intelligents pleins d'idées et de choses à dire »...



« La 1^{re} intervention (Metaweb - Freebase) a touché du doigt des questions essentielles mais a fini en queue de poisson (les bibliothèques dans tout cela ?) »

« La conférence inaugurale, intéressante sous l'angle de son traitement, m'a semblé décalée par rapport au titre annoncé. »

**Conférence inaugurale de Stephano Mazzocchi :
Un avenir sans livres pour les bibliothèques ?**

Les frustrés

- Je n'ai pas pu assister à l'atelier TEF : trop de monde.
- L'absence de préinscription a provoqué certaines frustrations car les personnes se sont précipitées dans les ateliers et certaines salles ont été très vite pleines.
- Les ateliers sans « filtre », OK, c'est démocratique. Mais en tant que coordinateur STAR, je n'ai pas pu assister à l'atelier sur le portail des thèses. C'est fâcheux !
- La présentation de webstats était un peu light.
- En ce qui concerne les actualités de l'ABES, [...] les informations données étaient trop rapides pour que l'on en tire quelque chose de consistant.
- Temps de pause très réduit le 1^{er} jour et temps de pause à midi trop court alors que c'est souvent l'occasion d'échanger en petits groupes... (il manque un battement d'un quart d'heure).
- 2 jours, c'est très court : le choix entre ateliers et séances plénières est parfois cruel. 30 min pour les tutoriels, c'est trop court. Bref, on en redemande !

Les témoignages venus de l'étranger sont très appréciés. « La très bonne surprise est venue de l'intervenante Deborah Shorley sur UKRR, dont le sujet était délicat mais qui a su nous le présenter avec humour et "fermeté". » D'ailleurs les deux interventions, britannique et catalane, « ont été un régal ». Concernant les intervenants, « l'absence de préinscriptions aux ateliers était un peu angoissante mais finalement tout s'est bien passé et notre salle était pleine ».

Et selon les participants

- Journées très fructueuses. Interventions passionnantes.
- Vraiment intéressant. Très professionnel. Reflet de l'excellence de l'ABES et de son développement qui améliore nos services tout en réalisant des économies d'échelle.
- L'organisation, l'accueil, le timing étaient parfaits (sans parler du traiteur). Le programme extrêmement intéressant.
- De très nets progrès et un niveau bien plus soutenu que par le passé. On voit un véritable changement d'ère et bien plus de problématisation.
- Tout était très bien. Les thèmes des ateliers, sessions et tutoriels collent à l'actualité de l'ABES et du réseau. Je souhaite que les thèmes de l'année prochaine soient choisis dans le même esprit.

- Bravo à l'ensemble de l'ABES. Bravo pour l'organisation (plus besoin de laisser une pièce d'identité pour obtenir un casque pour la traduction, plus de file d'attente interminable...). À l'année prochaine.



**Deborah Shorley et Lluís Ma. Anglada i de Ferrer
parlant des réseaux étrangers**

Parmi de multiples **suggestions**

- J'aimerais une réunion avec tous les correspondants catalogue qui pourrait être aussi l'occasion d'un « rafraîchissement » des connaissances et des pratiques. Une suggestion qui n'est peut-être pas simple à mettre en œuvre : réaliser un atelier de questions/réponses, questions auparavant soumises pour sélection, autour des problèmes de catalogage dans nos établissements. Peut-être redondant avec Sucat, mais certaines discussions sont plus fructueuses à l'oral que par voie de messagerie.

Mes premières Journées ABES

Ces journées sont enrichissantes à tous points de vue : elles permettent de voyager un peu, de retrouver des collègues avec qui on a eu l'occasion de travailler auparavant, de rencontrer de nouvelles connaissances et de s'instruire sur notre métier. Je ne dirai rien sur le contenu scientifique des interventions, ce n'est pas mon but ici.

La première intervention était en anglais et nous avons eu une traductrice. Merci à elle, car notre compréhension en a été grandement facilitée. Mais pour les intervenants anglophones suivants, personne ne nous a épaulés. On a peut-être pensé que nous étions devenus bilingues dans la nuit :-). Certains intervenants anglophones se sont tout de même adaptés à la langue de Molière, et nous en avons été impressionnés. Les séances plénières et les ateliers, de teneur très diverse, ont permis d'ouvrir nos esprits à des horizons différents ou d'appréhender des aspects techniques de notre métier. Voilà pour la partie intellectuelle.

Quant à mon enveloppe charnelle, elle a dû s'adapter aux variations de température. Entre d'un côté, la climatisation du TGV – et celle de l'amphithéâtre qui m'a fait remettre mon gilet – et de l'autre côté, la chaleur étouffante du placard qui m'a servi de chambre ou la salle du cocktail, mon corps ne savait à quelle température se vouer. D'un point de vue gustatif et gourmet, le cocktail était... parfait : des petits fours variés, riches en goût, des brochettes délicieuses. Mon palais était à la fête. Pour conclure, ces journées sont une très bonne idée, je suis contente d'y être allée. Rien de tel que de mieux connaître le réseau pour avoir davantage envie de travailler pour lui. Et l'on se rend compte ainsi que le monde des bibliothèques n'est pas si grand. Il n'y a qu'un pas pour se rencontrer.

Évelyne Koc

INHA : Institut national d'histoire de l'art

- Faire des ateliers axés sur des échanges entre collègues, sur les outils en production de l'ABES et des tutoriels sur des présentations plus formelles des projets en cours de développement ou réflexion.
- Peut-être serait-il envisageable de cibler des ateliers plus techniques, liés au catalogage et répondant à des attentes fortes du réseau, et moins techniques pour les personnes assistant aux journées ABES et n'étant pas coordinateurs ou catalogueurs.
- Plus de cas concrets qui puissent nous servir au quotidien.
- Demander aux établissements de confier les présentations du type « projets innovants » aux véritables acteurs des projets, capables de répondre aux questions pratiques, y compris techniques.
- Chaque session devrait être animée par un modérateur qui interrogerait l'intervenant et lancerait le débat avec la salle.
- Plus d'infos sur le réseau, des directives ou des groupes de réflexion sur les projets précis.
- J'aimerais que l'ABES aide sur le plan « intellectuel » à la mise en place d'un plan de conservation partagée des PS en proposant un forum sur ce sujet, la possibilité de mettre en commun des documents, qui permettraient aux régions qui veulent « se lancer » de préparer ces plans (exemple de convention entre établissements).
- Il me semble que si l'on compare la qualité et le contenu des journées ABES avec celles organisées par le ministère dans le cadre des journées e-sup, la richesse des interventions de celles de l'ABES mériterait d'être davantage « médiatisée » au niveau de l'enseignement supérieur.
- Je constate malheureusement que l'on parle beaucoup plus des UNT et des UNR dans nos régions respectives et trop rarement des SCD des universités dans le domaine de l'IST... Peut-être faudrait-il associer les chargés de mission UNR afin qu'ils perçoivent mieux la réalité de nos établissements.

Et aussi

- Fixer un point de rendez-vous pour pouvoir rencontrer physiquement nos interlocuteurs réguliers
 - Filmer les interventions pour les proposer ensuite en podcast
 - Organiser une visite guidée de Montpellier et de ses environs
- Une dernière
- Dans le questionnaire d'évaluation, prévoir une réponse « sans avis »...

Extraits...

Parmi tous les participants aux Journées ABES 2009, Christine Fleury pour le comité de rédaction d'*Arabesques*, en a interrogé une douzaine.

Ce « panel représentatif » comprend trois directeurs de SCD, quatre coordinateurs, un responsable de centre régional du Sudoc-PS, deux correspondants Calames, trois correspondants Star, un animateur d'atelier, une personne dont c'était la dernière édition et une autre qui y participait pour la première fois – certains ayant plusieurs rôles à la fois...

Les quatre mêmes questions leur ont été posées.

- Quels ont été selon vous les points forts des Journées ABES 2009 ?

- Quels en ont été les points faibles ?
- Vos attentes et suggestions pour les prochaines éditions ?
- Autres commentaires...



Le bilan de l'évaluation de l'atelier concernant « La formation des coordinateurs », animé par Laurent Piquemal, Raphaëlle Poveda et Laure Valentin-Kerambellec (ci-contre) indique : 100 % bien ou très bien...

[...] L'ABES a une ligne politique forte, à la fois innovante et à l'écoute des besoins du terrain et avec une volonté d'ouverture au niveau national et international. Bref, une vraie volonté et compétence de service public.

J'ai également trouvé très intéressantes les présentations des 4 projets innovants : avoir le retour d'expérience de ce qui, sur le terrain, se fait de plus novateur est très excitant comme disent nos amis anglo-saxons.

Enfin, à titre plus personnel, de par ma mission de responsable d'un plan de conservation, j'ai été particulièrement intéressée par les témoignages de Deborah Shorley (par ailleurs excellente oratrice) et Lluís Ma. Anglada i de Ferrer.

Et parce que nous ne sommes pas que des cerveaux (Dieu merci) : bravo pour le buffet offert qui était, encore cette année, excellent.

J'ai un sentiment très mitigé à propos de la conférence inaugurale de S. Mazzocchi (qu'il me faudrait donc aussi comptabiliser dans les points forts).



Continuez à faire intervenir en conférence inaugurale des personnalités qui nous aident à nous remettre en cause et à comprendre le monde dans lequel nous évoluons.

En quelques mots, toutes les interventions ne m'ont pas intéressée également quant au contenu mais c'est la loi des journées d'études. L'intervention de la Britannique, sur la libération des rayonnages, était intéressante sur la méthode et le pilotage du projet.

Sur le fond, je pense que les journées sont de plus en plus intéressantes car elles permettent d'effectuer le point sur les dossiers que les directeurs devenus moins spécialistes peuvent appréhender plus facilement dans une vision plus stratégique.

Je n'ai pas assisté aux ateliers, sauf à celui de l'AURA auquel je participais, mais aux conférences plénières et cela me va tout à fait.

Et enfin, oui au Corum pour tout : centralité et accès, confort.

A. Dujol
Université de la Méditerranée

D'une manière générale, il est toujours intéressant de bénéficier de retours d'expérience des collègues, quel que soit le sujet traité ; cela permet de découvrir bien souvent des outils nouveaux. Ont visiblement été bien appréciés, d'après les retours des collègues, les tutoriels détaillant les fonctionnalités « cachées » des scripts de WinIBW, le rappel des règles sur les dérivations de notices.

Peu de temps a été consacré aux questions que se posent les catalogues qui alimentent le réseau. En session plénière, il a à mon avis manqué un point sur les normes, qui sont en pleine évolution.

Les points qui préoccupent quotidiennement les correspondants catalogage, autorité et coordinateurs n'ont pas été évoqués (suggestion : faire un recensement préalable des questions via les listes de diffusion ?).

Une suggestion concernant les ateliers (ou les tutoriels ?) : ils pourraient être l'occasion de présenter des outils et logiciels libres utiles et utilisables facilement pour les bibliothécaires.

Car si l'on a tous entendu parler de logiciels intéressants via des présentations, des blogs, etc., l'on ne dispose pas forcément de temps, ni de possibilité de les explorer dans le cadre professionnel. Montrer le fonctionnement de Zotéro par exemple, de l'installation à la récupération d'une notice, pourrait s'inscrire dans ce cadre, une démonstration étant possible en relativement peu de temps.

D'une manière plus générale, je trouve qu'il serait intéressant d'avoir un suivi des points évoqués d'une année à l'autre. J'avais été enthousiasmée par la présentation faite



par Yann Nicolas en 2006 sur l'expérimentation d'une interface web pour le catalogue, et un peu déçue qu'il n'y ait eu aucune information ensuite sur ce projet novateur.

Peut-être serait-il intéressant d'utiliser les listes de diffusion pour donner des nouvelles et avoir un suivi des projets présentés lors des journées ?

L. Leroux
Université Rennes-II

J'ai effectivement participé aux Journées ABES, avec plaisir d'ailleurs, car cela a été pour moi l'occasion de parler de mon travail. Je n'ai du coup pas pu participer aux autres ateliers ; nous devions nous mettre au point entre intervenants, et nous étions assez concentrés sur nos propres interventions. Mais je crois pouvoir dire que **les points forts ont été tous les retours d'expérience** – c'est ça qui est enrichissant puisque les établissements ont des façons différentes de réagir aux mêmes demandes. Parfois il n'y a pas de solution évidente, et l'on repart de ces journées avec des tas d'idées. Donc, les ateliers sans aucun doute sont des points forts.

Ce que j'attends, personnellement, c'est de voir des retours d'expérience sur l'intégration des données fournies par une bibliothèque au sein des applications de l'établissement : comment fournir un support documentaire dans un système d'information plus vaste que la « petite » plateforme de bibliothèque ?

Premièrement : comment tracer les usages ? Puis intégrer des services documentaires dans un environnement d'utilisateurs et, surtout, gérer les droits d'accès aux ressources ? Les SIGB ont des moyens limités, et il n'est pas exclu de demander des développements pour récupérer les informations bibliographiques ou catalographiques que nous produisons dans le Sudoc afin de les exploiter dans un autre contexte.

Voilà, en un mot, l'intégration (des services) dans un établissement (universitaire), sachant que nous connaissons tous les outils de gestion et les protocoles, on peut dire « standardisés » aujourd'hui puisqu'ils sont pour beaucoup fournis par l'AMUE (Apogée, Harpège, SIFAC) ou le CRU (shibboleth, schéma LDAP, ORI-OAI, ESUP). D'aucuns estimeront que ce n'est peut-être pas le rôle de l'ABES, mais c'est discutable... En tout cas les membres du réseau sont confrontés à ces difficultés !

P. Bourdenet
Université du Mans

Il s'agit de ma deuxième participation seulement aux Journées ABES, je manque donc sans doute du recul pour percevoir les évolutions et tendances par rapport aux éditions précédentes. Ceci dit, **le principal intérêt que j'ai trouvé à ces journées est lié en partie au contexte de renouvellement très fort que connaît la profession et son paysage institutionnel** depuis un ou deux ans. L'ABES occupe une place de plus en plus importante dans le pilotage de la documentation de l'enseignement supérieur et les journées de Montpellier ont été de ce point de vue l'occasion d'un passage de relais – c'est ainsi du moins que je l'ai vécu – entre feu la SDBIS et l'Agence.

Les journées sont une sorte de point focal où se retrouvent la profession, les tutelles et les associations ; elles ont été l'occasion d'annonces politiques fortes et vont devenir une date structurante du calendrier de l'IST ; l'endroit en somme où il faudra être au moment où d'autres types de rendez-vous institutionnels tendent à perdre de leur intérêt. Le format des

conférences, alternant plénières (points de vues internationaux et larges panoramas du paysage national) et ateliers, a assuré un bon rythme aux journées.

Au titre des points forts, il m'est difficile de passer sous silence la qualité de l'accueil réservé par l'équipe de l'ABES et de la réception du 27 au soir !

Le format et la teneur des journées 2009 a laissé une partie des collègues (nous sommes venus à cinq) dubitatives. C'est le cas notamment des collègues en charge du catalogage qui ont parfois eu le sentiment de ne pas totalement se retrouver dans le format renouvelé de ces journées. Le mélange entre un rendez-vous de type institutionnel (certaines interventions anticipaient par exemple la réunion annuelle des directeurs de bibliothèque) et une conférence professionnelle centrée sur les pratiques et les outils des réseaux ABES a pu être perçu comme un amoindrissement de contenu par rapport au format originel.

Peut-être l'articulation entre **les deux faces des Journées ABES (événement « politique » et rendez-vous professionnel)** pourrait-elle être revisitée et clarifiée, sans aller jusqu'à la scission en deux événements distincts : ce double aspect est une des richesses des journées et en assure une part du succès en mélangeant – jusqu'à un certain point – publics et intérêts.

M. Martinez
Institut national de recherche pédagogique

Les Journées ABES sont un temps fort de prise d'informations et de rencontre entre collègues de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR), unique par la variété des thèmes abordés et par le nombre de professionnels faisant le déplacement. Parmi les points forts de la session 2009, je retiendrai la grande clarté des différents comptes rendus « bilan/projets » de l'ABES, livrant des informations souvent précieuses pour orienter l'activité de nos établissements. L'idée retenue cette année (et à maintenir) de laisser un temps substantiel à la présentation d'expériences de terrain innovantes (ORI-OAI au Mans, service RUOA...) est excellente et stimulante, et **elle va tout à fait dans le sens du rôle de « coopérative »** que l'ABES pourra prendre dans les temps à venir. Enfin, une mention spéciale pour Deborah Shorley, qui dans sa présentation d'UKRR a su mettre autant de clarté que d'humour.

En revanche, la clarification attendue sur le nouveau rôle de la MISTRD n'a pas vraiment eu lieu, et l'intervention de M. Mazzocchi sur le produit Freebase, pour intéressante qu'elle fût, a manqué de précisions d'ordre pratique (modèle économique, articulations avec les autres acteurs de la documentation ?).

Pour la session 2010, je suggérerais, par exemple, une session autour du rôle actuel et à venir du CTLe et autour de la conservation partagée en France ; ou encore, un point général sur les questions de description et de gestion partagée des ressources électroniques.

J.-M. Feurtet
Bibliothèque interuniversitaire de pharmacie

Merci à vous tous qui, ayant participé aux Journées ABES 2009, avez répondu au questionnaire d'évaluation et/ou aux questions d'Arabesques et/ou donné votre avis, dans un article ou par messagerie, exprimé vos critiques, positives, négatives et constructives. S. Salvit

Des priorités

Politique de coopération à la Bibliothèque nationale de France

Le département de la coopération de la Bibliothèque nationale de France a été invité à présenter les nouvelles orientations de l'action documentaire nationale de la BNF lors des Journées 2009 de l'ABES.

En 2009-2011, priorité à la numérisation concertée et au signalement des fonds patrimoniaux, dans le cadre de programmes thématiques et régionaux¹.

Le concept de coopération numérique

La coopération numérique vise à créer, diffuser et valoriser, en collaboration, les plus vastes ensembles de ressources patrimoniales numérisées, quels que soient la localisation des collections et le statut des contributeurs.

Les actions de coopération numérique sont chaînées et couvrent toute la largeur du spectre de la constitution d'une bibliothèque numérique : recensement des fonds numérisables, sélection des corpus, numérisation concertée des collections sélectionnées, valorisation éditoriale et scientifique des corpus numériques, multiplication des accès pour la plus large diffusion des ressources numérisées – au niveau local (sites des bibliothèques), régional (portails régionaux), national (Gallica), européen (Europeana) et international –, promotion des corpus numériques auprès de tous les publics et en particulier du milieu de l'enseignement et de la recherche. L'originalité repose sur le fait que ces différentes actions sont conduites de manière collective. Pour mener ces programmes, qui peuvent être nationaux ou régionaux, des réseaux multipolaires se constituent, agissant en fonction d'objectifs partagés : BNF, bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche, bibliothèques dépendant des collectivités territoriales, d'autres ministères, des grands corps de l'État, des archives, des musées, etc.



UN EXEMPLE DE COOPÉRATION THÉMATIQUE :
LES JOURNAUX DE TRANCHEES

Les documents numérisés devant être préalablement signalés dans des catalogues, la BNF lance en parallèle de nombreux chantiers de rétroconversion.

La coopération thématique

La coopération thématique s'organise depuis 2008 autour de programmes de numérisation et de valorisation concertées. Ces programmes pluriannuels disciplinaires peuvent être larges ou ciblés.

La coopération thématique large

La première discipline traitée : les sciences juridiques. Les actes de la journée d'information et d'échanges, La numérisation concertée en sciences juridiques, organisée par la BNF et la bibliothèque Cujas le 28 mai 2008, présentent la genèse de ce programme fondateur de numérisation concertée.

http://www.bnf.fr/pages/zNavigat/frame/infopro.htm?ancree=cooperation/vie_poles.htm

D'autres disciplines seront abordées dans les années à venir, avec un lancement effectif de la concertation pendant le triennal 2009-2011 : histoire de l'art, sciences, histoire, littérature pour la jeunesse.

Les dispositifs juridico-financiers à mettre en œuvre pour conduire de tels programmes seront si possible modélisés, mais les démarches seront adaptées à la discipline et aux partenaires.

La coopération thématique ciblée

La coopération thématique ciblée, mise en œuvre depuis quelques années, va se développer dans le cadre de la nouvelle politique de coopération.

Les deux exemples les plus aboutis sont la bibliothèque Philidor (partitions manuscrites et livrets de l'âge baroque dispersés à la BNF et dans les bibliothèques municipales de Versailles et de Toulouse) et les journaux de tranches.

C'est par le biais de l'interopérabilité que l'on peut aujourd'hui réunir virtuellement des corpus physiquement éclatés dans les fonds de plusieurs bibliothèques.

La coopération régionale

La politique de coopération de la BNF vise également à contribuer à coordonner la dynamique régionale de mise en valeur du patrimoine. En s'appuyant sur le dispositif des pôles associés régionaux, il s'agit de conduire avec de multiples partenaires en région des programmes raisonnés d'actions collaboratives et de parvenir collectivement à une « couverture » progressive du territoire.

Plusieurs objectifs sont visés :

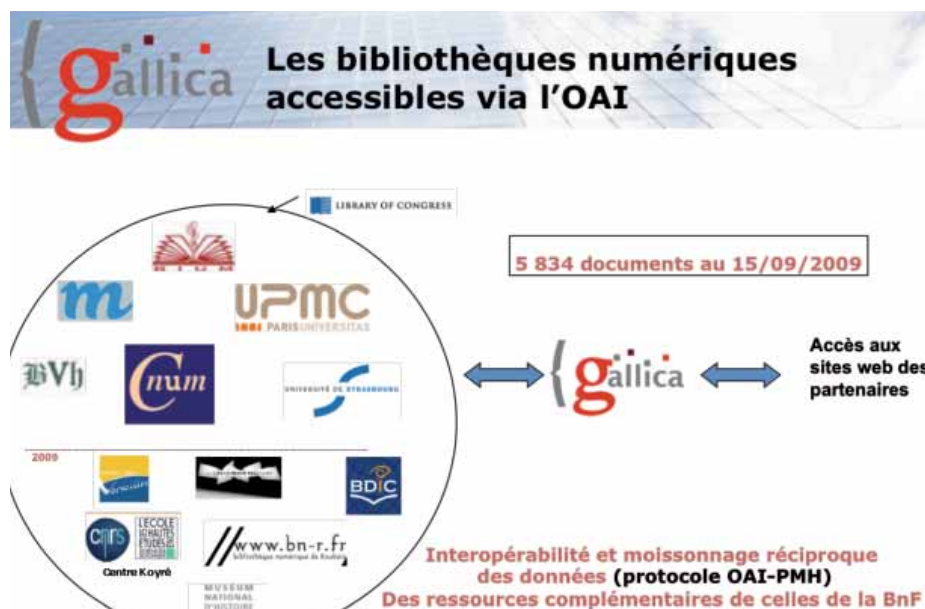
- continuer à recenser les fonds anciens, locaux et spécialisés, et étoffer le Répertoire national des bibliothèques et fonds documentaires (RNBFD), accessible via le Catalogue collectif de France (CCFr) ;
- conduire des campagnes systématiques de rétroconversions pour enrichir le CCFr : imprimés patrimoniaux avant 1914, fonds locaux et spécialisés, 78 tours et autres ;
- mettre à jour le Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques françaises, en ligne depuis l'été 2008 ;
- lancer des programmes de numérisation des fonds locaux et régionaux, en synergie avec la mission de la recherche et de la technologie du MCC, et mener à son terme le programme de numérisation des sociétés savantes² ;
- poursuivre l'élaboration de la Bibliographie de la presse française politique et d'information générale (BIPFPIG) en partenariat avec les institutions détentrices de collections de presse locale³ ;
- enrichir l'offre locale par la mise à disposition d'un « kit régional », composé de données, jusqu'à présent accessibles au niveau national, qui enrichiront les portails régionaux et les sites des bibliothèques⁴.

Les outils de la coopération

Les principaux outils de la coopération sont Gallica pour le numérique et le Catalogue collectif de France pour le signalement.

Gallica <http://gallica.bnf.fr/>

Bibliothèque numérique collective de près de 840 000 documents, Gallica donne accès à des ressources de nature multiple. Gallica est également la porte d'entrée vers Europeana.



Le Catalogue collectif de France

<http://ccfr.bnf.fr/>

Aujourd'hui le CCFr propose un ensemble de données qui s'enrichit en permanence du fait de la priorité accordée au signalement⁵, ainsi que le service du prêt interbibliothèques PIB (195 bibliothèques membres du réseau et une passerelle vers le PEB). L'informatisation de nouveaux catalogues est en cours (Patrimoine musical en région, 40 000 notices) ou à instruire (BIPFPIG).

Aline Girard

Pour en savoir plus

Actes des JPAC 2009 : http://www.bnf.fr/pages/infopro/journeespro/po_2009.htm

Actes des JBDLI 2009 : http://www.bnf.fr/pages/infopro/journeespro/jp_bdli2009.htm

Sur l'action nationale de la BNF
<http://www.bnf.fr/pages/infopro/cooperation/cooperation.htm>

¹ L'action nationale de la BNF s'exerce principalement à travers son réseau de pôles associés, au nombre de 154 en 2008 : 65 pôles associés de dépôt légal (39 pôles de dépôt légal éditeur et 26 pôles de dépôt légal imprimeur) et 89 pôles associés documentaires, dont 81 pôles thématiques et 8 pôles régionaux.

² Le travail est achevé pour 5 régions : Aquitaine, Auvergne, Bretagne, Lorraine, Poitou-Charentes ; 8 sont partiellement couvertes : Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Limousin, Haute & Basse-Normandie, Rhône-Alpes, Pays de Loire, Picardie.

BNF www.bnf.fr
Aline Girard, directrice du département
de la coopération
Quai François-Mauriac
75706 PARIS CEDEX 13

³ Archives départementales et municipales, BM et BU, bibliothèques diocésaines, musées, sociétés savantes, etc. 70 départements sont couverts et plusieurs volumes en cours.

⁴ À ce jour le CCFr intègre :
- des bases bibliographiques : 24 millions de notices d'imprimés et de multimédia issues de 3 catalogues (le Catalogue général de la BNF, le Sudoc et la Base patrimoine), un accès à des bases de manuscrits (actuellement CGM et Palme, à venir BNF Archives et manuscrits et Calames, avec un accès fédéré à l'ensemble des bases) ;
- des notices descriptives de bibliothèques (4 800) et de fonds (1 700) via le Répertoire national des bibliothèques et des fonds documentaires (RNBFD) ;
- un service de prêt interbibliothèques (PIB), au sein d'un réseau de 195 établissements, connecté avec le réseau du PEB.

⁵ Le « kit régional » fourni par la BNF pourra comporter des données bibliographiques (les notices descriptives des collections d'imprimés, de manuscrits, de partitions des bibliothèques de la région, sélectionnées dans le CCFr) et des documents numérisés choisis dans Gallica : histoire locale et régionale, manuscrits, documents généalogiques, récits de voyage, cartes, estampes, affiches, etc.). Les ressources auxquelles le public aura alors accès représenteront un extraordinaire ensemble patrimonial d'autant plus qu'elles seront complétées au niveau local par d'autres catalogues et collections numérisées.

L'UKRR en plénière

La collection de réserve britannique pour la recherche

Le plan britannique UKRR (United Kingdom Research Reserve) est une approche, en collaboration, pour une conservation, un stockage et un accès à long terme des

périodiques de recherche imprimés à consultation réduite. Il permet un accès rapide au matériel de recherche, une conservation coordonnée des périodiques imprimés, un stockage des publications en série et un gain d'espace pour les universités. Ce projet lancé par le Higher Education Funding Council for England (Conseil pour le financement des établissements d'enseignement supérieur en Angleterre) a été développé en partenariat entre les universités et la British Library.

L'objectif de ce plan est principalement de renforcer le fonds de la British Library pour protéger l'information de recherche tout en générant, au cours des cinq prochaines années, un gain d'espace de 100 km linéaires de rayonnage pour les universités.

Trois questions ont été posées à Deborah Shorley, directrice des bibliothèques de l'Imperial College, la grande université scientifique londonienne, et chef du projet UKRR.

Aux Journées ABES 2009, son exposé en séance plénière, sur l'UKRR, était sous-titré : **Une initiative du ^{xxi}e siècle pour la sauvegarde de l'information destinée à la recherche.**

1. Quel bilan tirez-vous de la première phase de développement de l'UKRR ?

La première phase de l'UKRR était un projet expérimental : elle a avant tout prouvé que le modèle fonctionnait et qu'il pouvait être réalisé à plus grande échelle. D'un point de vue pratique, l'UKRR a établi une collection unique pour les chercheurs britanniques et a libéré près de 11 km de rayonnage dans les bibliothèques universitaires.



Dans une bibliothèque de l'Imperial College

2. Quel impact pensez-vous que cette initiative a eu sur les relations entre établissements et sur l'esprit de travail en commun ?

Les bibliothèques britanniques ont une longue tradition de travail en collaboration au service de la communauté. Mais la première phase de l'UKRR a permis un partenariat bien plus ambitieux et multifacette. L'UKRR ne réunit pas uniquement des bibliothèques universitaires, mais aussi la British Library, les conseils décisionnels des universités et surtout la communauté universitaire, sans le soutien de laquelle cette initiative n'aurait jamais pu se développer.

C'est là un exemple sans précédent et très porteur d'un travail d'équipe qui réunit plusieurs domaines d'activités et qui bénéficie à chacun.

3. Quelles sont vos priorités pour l'avenir ?

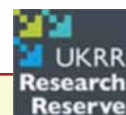
L'UKRR doit se terminer en 2014, date à laquelle nous prévoyons que

l'essentiel de la collection sera établie à Boston Spa et que 100 km de rayonnage auront été libérés.

Mais nous n'en serons qu'au début. Nous espérons qu'un modèle similaire pourra être utilisé pour rationaliser le traitement des collections de monographies et de littérature grise au Royaume-Uni.

Deborah Shorley
✉ d.shorley@imperial.ac.uk

Questions et traduction
de Laure Valentin-Kerambellec
✉ kerambellec@abes.fr



UKRR ✉ www.ukrr.ac.uk
The UKRR Programme
Imperial College London
Central Library
South Kensington Campus
SW7 2AZ, UK

Questions catalanes

Lluís Ma. Anglada i de Ferrer, président du **consortium des bibliothèques universitaires de Catalogne**, en a exposé, aux Journées ABES 2009 en séance plénière, les **activités et projets**.

Pour ce numéro d'*Arabesques*, le comité de rédaction lui a demandé quels étaient **les enjeux de ce réseau, les défis immédiats, les priorités pour l'avenir**.

La restitution de la démocratie après le franquisme a conduit à la réorganisation administrative de l'État, et cela a déterminé définitivement les caractéristiques actuelles des universités et de leurs services en bibliothèque ; la direction des bibliothèques universitaires est devenue progressivement de la responsabilité des universités elles-mêmes.

En Espagne, il existe actuellement 74 universités (50 publiques et 24 privées), qui dépendent du ministère des universités pour la réglementation des diplômes, des communautés autonomes pour le financement, et d'elles-mêmes dans leur vie quotidienne.

Le consortium des bibliothèques universitaires de Catalogne (CBUC) est né officiellement en 1996, avec l'objectif spécifique de créer et de maintenir un catalogue collectif le plus générique, et d'améliorer les services de bibliothèques de ses membres grâce à la coopération. L'émergence de consortiums pour les ressources électroniques a fait que, par la suite, surgissaient en Espagne d'autres consortiums régionaux (Andalousie, Castille - La Mancha, de Galice et Madrid) et deux groupes d'achats.

Le catalogue, au 31 décembre 2008, avait 3 116 837 titres, correspondant à environ 7 500 000 exemplaires de 175 bibliothèques physiques différentes. En 2008, 34 127 documents ont été prêtés avec un haut niveau de qualité (96 % des documents ont été livrés en 4 jours ou moins, et 86 % en 9 jours ou moins).

Récemment, les activités de la bibliothèque de Catalogne ont porté sur la création et le développement de dépôts institutionnels ou dépôts numériques. La BDC comprend actuellement cinq dépôts électroniques coopératifs. Les logiciels SFX et MetaLib d'Exlibris, pour la gestion des liens et recherches fédérées sont entrés (en 2008) en fonctionnement normal.

18 magasins et trois défis

Le projet de créer un entrepôt de livres et de revues en cours d'utilisation est devenu le GEPA et a deux objectifs. D'une part, le GEPA doit permettre la conservation des documents dans un bâtiment dédié, et donc de transformer l'espace utilisé par ces livres en espace pour le personnel. D'autre part, le GEPA a comme objectif de créer une collection de réserve pour préserver les documents qui, même peu utilisés, doivent être enregistrés pour une consultation ultérieure.

Le magasin coopératif GEPA (inauguré en 2008) n'est pas unique, mais il est singulier ; il existe actuellement dans le monde 18 magasins coopératifs avec une fonction similaire.

Dans le cadre du consortium sont aussi réalisés d'autres programmes et activités. Leur dénominateur commun consiste à encourager l'innovation et attirer des bénéfices aux institutions du consortium. Par exemple, en plus du CCUC, catalogue collectif des universités de Catalogne, le programme d'achats des livres a été créé avec un service ajouté. Celui-ci consiste en l'achat de documents par l'intermédiaire de distributeurs, qui proposent comme valeur ajoutée le catalogage des livres dans le CCUC.

Les défis immédiats du CBUC sont au nombre de trois.

1 Tout d'abord, il faut affronter la crise, et démontrer que la coopération est plus efficace et plus efficiente.

2 Le deuxième défi est la construction d'une bibliothèque numérique adaptée à l'utilisateur, avec le contenu de l'information (commerciale et propre) actuellement contractée ou conservée.

3 Le troisième défi réside dans la réforme de l'espace physique des bibliothèques, pour que celles-ci soient des lieux qui facilitent l'utilisation de l'in-

GEPA : Garantia d'Espai per a la Preservació de l'Accés

Avant



Après

formation, l'apprentissage et la création intellectuelle.

Lluís Ma. Anglada i de Ferrer
✉ langlada@cbuc.es

Questions et traduction
de Maria Castillo
✉ castillo@abes.fr

Lluís Ma. Anglada i de Ferrer,
Director del Consorci de Biblioteques
Universitàries de Catalunya

CBUC ✉ <http://www.cbuc.cat/>
✉ C. Gran Capità, 2-4. Edifici Nexus,
3a planta 08034 BARCELONE

Pour en savoir plus
Lluís Ma. Anglada y Margarita Taladriz /
Pasado, presente y futuro de las bibliotecas
universitarias españolas, en:
Arbor tomo 157 (1997) no. 617-618
Azucena Blanco Pérez / University libraries
consortia in Spain, en:
Serials 16(03)1, 53-55

Projets innovants

Pour la première fois, en 2009, aux Journées ABES, la parole a été donnée aux établissements pour présenter des réalisations innovantes dans le domaine de l'accès à l'information et à la documentation.

• Ubib.fr : un service en avance sur notre retard

Un service regroupant les services communs de la documentation de sept universités françaises et proposant de répondre aux questions des usagers, par mail, sous 48 heures, et par messagerie instantanée entre 9 h et 18 h, 5 jours sur 7, est-il innovant ? Non, si l'on considère notre retard sur les pratiques de nos publics.

La messagerie instantanée est l'activité numéro un des internautes français¹ ; pourtant les bibliothèques proposant ce service sont encore rares. Si 99 % des 18-24 ans disposent d'un téléphone portable², combien de bibliothèques françaises offrent-elles, actuellement, des services sur mobile ? Par rapport aux services de renseignement en ligne nord-américains, notre retard est encore plus important aussi bien sur la taille des réseaux collaboratifs, l'intégration du chat ou les outils facilitant la création et le fonctionnement³. Malgré ce constat, ubib.fr peut être considéré comme un service innovant à bien des égards.

Innovation dans la mise en œuvre de l'organisation

Ubib.fr concrétise les recommandations émises dans la littérature professionnelle avec une organisation basée sur un comité de pilotage et un groupe de travail. Les deux services d'ubib.fr sont gérés de manière distincte. Le service par mail est organisé par pôle thématique (Sciences et techniques, Santé, Lettres, Sciences humaines et sociales, Droit et Divers) avec, à sa tête, un coordinateur. Des personnes-relais provenant de différents services de la documentation sont chargées de répondre aux questions. Le service par chat fonctionne à partir d'un planning hebdomadaire, composé de 25 plages de renseignement, réparties entre les sept SCD. Elles sont supervisées par un coordinateur dans chaque établissement.

Innovation dans la communication

Notre volonté de maîtriser la communication rendait nécessaire le dépôt de la marque semi-figurative (nom et logo) auprès de l'Institut national de la propriété



industrielle (INPI) et la création d'un nom de domaine propre (www.ubib.fr) via le groupement d'intérêt public (GIP) RENATER – Réseau national de télécommunications pour la technologie, l'enseignement et la recherche.

Innovation dans l'offre de formation

La pratique encore marginale de la messagerie instantanée par les bibliothécaires et son importance au sein d'ubib.fr nous ont conduit à créer une formation inédite en France sur le savoir-répondre par chat. La conception de cette formation a été confiée au cabinet MF Documentation.

Innovation dans la dissémination

Le lancement officiel du service en février 2009 s'est appuyé sur une campagne de communication massive (affiche, blog, mailing) qui sera reproduite annuellement. La pérennité du service est également assurée par sa dissémination. L'utilisateur doit trouver ubib.fr dans son environnement quotidien de travail : site web de l'université, portail documentaire, environnement numérique de travail, etc. L'existence d'un widget (fenêtre d'interrogation par chat insérée dans une page web) permet à l'utilisateur d'utiliser le service dans les « lieux » qu'il fréquente (plateforme de cours en ligne type Moodle, application ou page Facebook) ou à partir des téléphones mobiles de dernière génération. À nous, donc, de placer l'innovation au centre de nos préoccupations pour combler ce retard...

Nicolas Alarcon

Université d'Angers  www.univ-angers.fr

¹ Enquête ComScore, février 2009, consulté le 14 juin 2009
http://www.comscore.com/Press_Events/Press_Releases/2009/4/Instant_Messaging_Most_Popular_Online_Activity_in_France

² Enquête CREDOC n° 256, novembre 2008, consulté le 14 juin 2009
<http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R256.pdf>

³ RUSA. Guidelines for Behavioural Performance of Reference and Information Providers, consulté le 14 juin 2009
<http://www.ala.org/ala/mgrps/divs/rusa/resources/guidelines/guidelinesbehavioral.cfm>

• Valoriser la documentation électronique dans le cadre de l'EPCS de Nancy

Les Nancéens ont exposé leur stratégie de signalement des périodiques électroniques et nous font part ici des suites qu'ils envisagent.

C'est dans le cadre de leur fédération « Nancy-Université » que les trois universités nancéennes, Nancy-I, Nancy-II et l'Institut national polytechnique de Lorraine (INPL), ont décidé au printemps 2008 de mettre en œuvre une stratégie commune de signalement des périodiques électroniques et d'accès distant aux ressources en ligne. Le choix de retenir des outils communs présentait non seulement l'avantage de réduire les coûts humains et logiciels, mais il permettait aussi d'affirmer la proximité de vue des trois services communs de la documentation, traduite dans un contrat quadriennal unique, et d'initier une dynamique de travail sur un projet concret.



Mise en œuvre

Après désignation des chefs de projet fonctionnel et technique, un groupe de travail, réunissant deux représentants de chaque établissement et deux informaticiens de la direction du système d'information de Nancy-II, a procédé aux paramétrages des deux outils retenus : un résolveur de liens et un système d'accès distant.

Résolveur de liens

Le choix s'est porté sur Worldcat Link Manager de la société OCLC qui présente les fonctionnalités classiques d'un résolveur de liens (rebonds Open URL et répertoire de revues). Chaque établissement dispose depuis février 2009 de sa propre « instance » (<http://inpl.lm.worldcat.org/> par exemple) offrant l'accès aux ressources souscrites. La dimension de projet commun s'exprime dans les choix graphiques, dans la stratégie de communication et dans le nom de baptême (n@ncy-clic).

Système d'accès distant

La mise en place d'un outil commun d'accès distant (en l'occurrence le reverse-proxy EZ Proxy) a supposé de résoudre le problème posé par une installation logicielle unique (donc *a priori* une seule adresse IP) pour trois établissements disposant d'abonnements qui se recouvrent en grande partie. La solution trouvée consiste à attribuer une adresse IP de sortie (celle transmise aux fournisseurs) différente pour chaque établissement. L'attribution de cette adresse IP se fait sur la base de l'authentification des usagers dans l'annuaire LDAP et sur la transmission de ces informations à EZ Proxy en utilisant le protocole Shibboleth.

Et la suite ?

Ne souhaitant pas nous arrêter en si bon chemin, nous avons ouvert deux nouvelles pistes :

- **l'intégration** dynamique, par le biais de web services, du répertoire des revues électroniques dans les environnements web des trois établissements – sites web et environnement numérique de travail (ENT) ; cette intégration rendra transparent le changement de résolveur de liens que nous envisageons dans le cadre du projet ERMS (Electronic Resource Management System) de Couperin ;
- **l'amélioration** de la description des ressources numériques dans nos sites web et ENT respectifs ; un outil commun, baptisé Linkdoc, est en cours de développement et pourra utilement faire l'objet d'une présentation aux prochaines Journées ABES.

Jérôme Gutierrez

Jean-François Lutz

Nancy-Université www.nancy-universite.fr

Université Nancy-I www.uhp-nancy.fr

Service commun de la documentation
Jean-François Lutz, chef de projet fonctionnel

Université Nancy-II www.univ-nancy2.fr

Direction des systèmes d'information
Jérôme Gutierrez, chef de projet informatique

• Gérez et signalez les thèses électroniques de vos établissements

Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, depuis 2000 (circulaire du 21 septembre 2000), sont invités à promouvoir et à pérenniser la production scientifique et technique par la diffusion électronique des thèses. Ce bouleversement dans les habitudes de travail des établissements nécessite à la fois la mise en place de nouvelles pratiques (circuit administratif, mode de production de la thèse, modalités de dépôt, chaînes de transformation des documents...)



et le développement de nouveaux outils (jeu de métadonnées, système d'archivage pérenne, plateforme de diffusion).

ORI-OAI* : un workflow bien défini

ORI-OAI offre aux établissements d'enseignement supérieur un moyen simple de gérer l'ensemble des processus de publication des thèses électroniques du dépôt de la première version de la thèse à sa publication sur le site institutionnel ainsi qu'à son archivage via l'application STAR (Signalement des thèses, archivage et recherche). Résultat d'un groupe de travail composé de représentants de plusieurs établissements français, ces processus (workflow) de publication ont été modélisés dans le respect du cadre législatif français, en profitant de l'expérience des professionnels des bibliothèques (gestionnaires de thèses).

Différents acteurs (doctorant, service de scolarité, validateur scientifique, service commun de la documentation) interviennent dans le workflow en fonction des droits qui leur sont attribués et du cycle de vie de la thèse. La confidentialité de la thèse est renseignée dans le workflow à travers le choix de diffusion intranet et/ou internet. À terme, plusieurs versions d'une même thèse pourront être gérées : versions de dépôt, de diffusion, d'archivage, etc.

Une interaction avec les applications de l'établissement, l'application STAR et l'archive nationale HAL

ORI-OAI interagit avec le système d'information (SI) de l'établissement. L'accès des acteurs habilités est subordonné au système d'authentification du SI (CAS). Grâce à la connexion à l'annuaire LDAP, les métadonnées des différents intervenants sont automatiquement renseignées. L'un des objectifs d'ORI-OAI est d'offrir, via son interface de saisie de métadonnées, l'interrogation et l'extraction des informations des référentiels proposés par l'ABES (autorités auteur, autorités Rameau). À la fin du workflow, les gestionnaires de thèses pourront, d'un simple clic, transférer les thèses de leur établissement vers l'application STAR et vers l'archive nationale HAL. De même, ORI-OAI pourra être connecté aux logiciels de gestion des étudiants (de type Apogée) afin de récupérer les données déjà saisies : titre de la thèse, noms des directeurs de thèse, etc.

Une gestion des données du cycle de vie

Le cycle de vie de la thèse nécessite également la collecte de données complémentaires qui n'entrent pas directement dans le descriptif bibliographique. Ces données sont à la fois indispensables au bon déroulement du processus (outils utilisés, informations sur les doctorants...) et au suivi précis des activités du service de gestion des thèses (statistiques, données de gestion sur les temps de traitement...). Ces métadonnées seront également gérées dans ORI-OAI.

La gestion des thèses électroniques par ORI-OAI est le fruit d'un travail de collaboration interétablissement alimenté par l'expérience des professionnels des bibliothèques. De par sa licence open source, ORI-OAI est librement adaptable en fonction des configurations particulières des établissements.

ORI-OAI a proposé début juillet 2009 une version bêta du système de stockage de documents ; une version bêta du workflow pour la gestion des thèses électroniques est à venir.

D. Boudia

N. Clément-Huet

J.-M. Le Bechec

INSA  www.insa-lyon.fr

Doc'INSA : Dalila Boudia et Nolwen Clément-Huet

INP  www.inp-toulouse.fr

SCD : Jean-Marie Le Bechec

*ORI-OAI (Outil de référencement et d'indexation en réseau de portail OAI-PMH) est un logiciel open source dont l'ambition est la gestion et la publication de l'ensemble des ressources numériques d'un établissement d'enseignement supérieur, ainsi que le partage de ces ressources avec d'autres établissements (protocole OAI-PMH) en fonction des droits d'accès définis.

Connecté au système d'information et s'appuyant sur un référentiel unique, ORI-OAI diffuse et valorise les ressources produites par l'établissement à l'aide d'une indexation de qualité organisée autour de standards et de normes comme les formats Dublin Core, LOM (Learning Object Metadata), TEF (Thèses électroniques françaises) ou la classification Dewey.

En savoir plus : <http://www.ori-oai.org>

• Indexation : une collaboration SCD-TICE

Où il est démontré, avec l'indexation des ressources numériques en SupLOMFR dans ORI-OAI, qu'un pôle de ressources numériques et un service commun de la documentation travaillent en parfaite collaboration

Dans le cadre de l'université numérique en région Pays-de-la-Loire (UNR-PDL), un projet d'indexation de ressources numériques pédagogiques a vu le jour en 2008.

Ce projet vise un accès aux ressources libres à travers un moissonnage par les universités numériques thématiques (UNT¹), ainsi que la création d'un catalogue de ressources numériques pédagogiques spécifiques aux établissements de l'UNR-PDL.

Une réflexion a été menée et plusieurs choix ont été faits : une indexation en SupLOMFR, la mise en place d'un travail en collaboration entre cellule de technologies de l'information et de la communication pour l'éducation (TICE) et service commun de la documentation, ainsi que l'utilisation de différents outils d'indexation et de diffusion (XML et ORI-OAI). L'Université du Maine, porteuse du projet, avait 2 000 ressources à indexer (développées pendant 5 ans dans les formations à distance de la région et plus principalement à l'Université du Maine).

La spécificité de ces ressources a justifié l'utilisation du format SupLOMFR dédié à la description de ressources « numériques » et « pédagogiques » pour l'enseignement supérieur. Un guide d'usage du SupLOMFR² a été élaboré par un groupe de travail interUNT pour présenter les enjeux et les avantages du SupLOMFR, des exemples d'utilisation et d'indexation pas à pas. L'Université du Maine a aussi choisi de mettre en place une indexation en collaboration entre la cellule TICE et le SCD, chacun se partageant les champs du SupLOMFR en fonction de ses compétences : la cellule TICE renseigne les catégories « technique » et « pédagogique » et le SCD apporte son savoir-faire en matière d'indexation pour renseigner la catégorie « classification » (Dewey et Rameau). Pour le SCD, les enjeux étaient de transposer ce savoir-faire des bibliothécaires dans le contexte inhabituel des documents numériques pédagogiques non issus du milieu éditorial !

Devant la masse importante de ressources à indexer, le travail en commun a débuté par un échange de fiches XML au format SupLOMFR³. Les bibliothécaires se sont investis pour travailler dans un environnement non traditionnel avec un éditeur XML (Oxygen) et une CSS⁴ qui construit des zones de saisie. Cette chaîne éditoriale a permis de créer rapidement des notices pouvant être importées plus tard dans la plateforme ORI-OAI qui n'était pas encore en production.

Ce nouveau service d'accès à des ressources numériques pédagogiques pour la communauté universitaire n'en est qu'à ses balbutiements, mais la direction à prendre est tout indiquée : utilisation de la WebDewey, gestion des formes rejetées de RAMEAU, pérennisation des données numériques référencées dans la plateforme, moissonnage interétablissement, sont autant de chapitres encore ouverts qui occuperont les concepteurs du projet dans les prochains mois...

L'expérience acquise par cette collaboration a montré que le travail des bibliothécaires était apprécié à l'échelle d'un réseau et qu'il était le gage de l'interopérabilité des sources de données dans un système d'informations.

P. Bourdenet

J. Wolfarth

Université du Mans  www.univ-lemans.fr
Pôle de ressources numériques
(PRN) : Jennifer Wolfarth
Service commun de la documentation
(SCD) : Philippe Bourdenet

¹Portail des universités numériques thématiques (UNT)
<http://www.universites-numeriques.fr/>

²Guide d'usage du SupLOMFR
<http://www.sup.lomfr.fr/>

³Disponible sur le site du LOMFR
<http://www.lom-fr.org/lomfr-unt/unisciel/>

⁴CSS développée par UNISCIEL,
l'ENS Lyon et l'Université du Maine
Disponible à l'adresse suivante
<http://pratic.ens-lyon.fr/xsd/addendums-lomfrens/xml-lomfr.css>

• La base des reliures de la BSG (XII^e-XVIII^e s.)

**Une bibliothèque
numérique
articulée
au Sudoc et
à Calames**

Projet innovant retenu pour être présenté dans le cadre des Journées de l'ABES 2009, la base des reliures de la bibliothèque Sainte-Geneviève (BSG) est à la fois une bibliothèque numérique et un outil de signalement spécialisé. Elle donne accès à 400 reliures estampées à froid conservées à la BSG, exécutées du XII^e au XVIII^e siècle.



© Bibliothèque Sainte-Geneviève

Ms1052

L'étude de leur décor, souvent très riche sur le plan iconographique, ressortit de plein droit à l'histoire des arts décoratifs, et apporte des éclairages décisifs sur les pérégrinations et l'usage dont les exemplaires ont fait l'objet.

Un premier inventaire avait été dressé par Denise Gid, historienne spécialiste de la reliure française. Ses notes et frottis représentaient une documentation scientifique qui pouvait être mise à disposition de la recherche, et ont constitué la base de développement du projet.

Les reliures estampées recouvrent imprimés, manuscrits ou recueils factices. Or, si le format MARC s'avère satisfaisant pour décrire dans le Système universitaire de documentation une édition imprimée et, au moins sommairement, l'exemplaire qui l'incarne, et si la DTD EAD suffit à décrire dans Calames le contenu philologique et la structure codicologique d'un manuscrit, l'un et l'autre ne permettent pas de décrire une reliure de manière fine et structurée, ni par voie de conséquence d'effectuer des recherches précises sur les éléments qui lui sont propres : la zone 316 en UNIMARC, ou la balise < physdesk > en EAD, seules idoines pour la description des reliures, sont des fourre-tout au contenu indifférencié.

Reliures estampées à la BSG

l'autre relatif aux reliures, qui permet de formuler des requêtes combinées sur le type de décor (fer, plaque ou roulette) et son iconographie, l'origine géographique (pays, région, ville, atelier), la date, des caractéristiques techniques, la bibliographie de référence et les reliures apparentées.

Perspectives

Constituant l'un des volets de la politique d'enrichissement des catalogues poursuivie à la BSG, cette base est aussi accessible en tant que telle ; elle est signalée dans les répertoires spécialisés (CERL, Signets de la BNF) et a vocation à intégrer des portails plus larges en cours de préfiguration (Portail des manuscrits médiévaux ou European Bookbindings Database).

Outil en ligne, ouvert, elle peut être amenée à évoluer en fonction de divers ordres de données :

- scientifiques (révisions d'identification ou de datation) ;
- de collection (nouvelles acquisitions ou découvertes) ;
- institutionnelles (de nouveaux partenariats seraient l'occasion d'établir des passerelles d'accès nouvelles, voire d'étendre son périmètre au-delà des collections de la BSG) ;
- techniques et catalographiques (une évolution vers l'XML est pensable, après validation d'une DTD spécifique aux reliures).

Jérôme Combes

Yann Sordet



La base des reliures a donc été constituée autour de quatre principes :

1 reproduction numérique des frottis assortie d'une indexation iconographique ;

2 numérisation en couleur des reliures ;

3 accessibilité via les catalogues généraux que sont le Sudoc et Calames, au moyen de liens hypertextuels pérennes selon un protocole Open Url ;

4 constitution, à côté de ces deux catalogues et adossé à eux, d'un outil d'identification et de recherche spécialisé, seule garantie scientifique du projet.

La base a été conçue dans une architecture MYSQL. L'interrogation repose sur deux masques de recherche en relation : l'un propre aux ouvrages, qui sollicite les données relatives aux livres et manuscrits recouverts,

Bibliothèque Sainte-Geneviève - Base des reliures
<http://bsg-reliures.univ-paris1.fr>

Jérôme Combes - Département de l'informatique
documentaire et des nouvelles technologies
Yann Sordet - Département de la réserve
BSG 10 place du Panthéon 75005 PARIS

Enrichissement du Sudoc, notion de réseau et rôle des CR

L'exemple du centre régional « sciences juridiques, économiques et politiques » (CR 27) hébergé par la bibliothèque Cujas

Les centres régionaux (ou CR), créés en mai 1982, à l'époque du CCNPS (Catalogue collectif national des publications en série), sont devenus, en mars 2002, les centres régionaux du Système universitaire de documentation pour les publications en série, les CR du Sudoc-PS ; au nombre de 33, ils exercent leurs compétences sur une aire géographique en province, mais selon un découpage thématique en Île-de-France.

Leurs missions, en presque trois décennies, n'ont pas varié : prospecter et animer leur réseau, signaler, dans le Sudoc, les publications en série des bibliothèques non déployées (municipales, privées, centres d'archives...), assurer un contrôle bibliographique sur ces documents pour l'ensemble des établissements relevant de leur juridiction, bibliothèques déployées comprises.

C'est donc par eux que transitent tous les bordereaux de demandes de numérotation ou de correction destinées à l'ISSN.

Outre la constitution d'un catalogue collectif, le plus complet possible, des collections de périodiques détenues dans les bibliothèques françaises, le travail des CR permet la mise en place d'une coopération au niveau régional entre les organismes documentaires les plus divers, pour un meilleur accès à la documentation.

Force est de constater, cependant, que l'activité des CR est souvent méconnue ; que les moyens humains, laissés à la discrétion des directeurs de bibliothèques, leur font défaut ; que le réseau a parfois un maillage un peu lâche, qui laisse dans l'ombre des pans entiers de collections.

Ainsi en est-il des fonds des bibliothèques municipales d'Île-de-France, souvent patrimoniaux, mais dont aucun CR ne peut assumer la charge. Actuellement, un groupe de travail étudie le réseau des CR dans le but de redéfinir et de valoriser ses missions. Il apparaît que ce réseau détient un rôle clef dans le signalement des ressources continues, sur lesquelles il a une visibilité très grande, qu'il faut davantage exploiter.

Les organismes, qui en prennent conscience, peuvent en tirer partie dans une relation fructueuse avec le CR qu'ils abritent. Ainsi en est-il du CR 27, hébergé par la bibliothèque Cujas.

Un CR bien visible dans Cujas

Le centre régional 27 gère un ensemble de bibliothèques ou de centres de documentation spécialisés en sciences juridiques, économiques et politiques, disciplines dominantes de la bibliothèque Cujas.

En ces matières, cette dernière possède l'un des fonds les plus importants de France, étant, de plus, CADIST (centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique) en sciences juridiques et pôle associé à la BNF. La volonté de la bibliothèque Cujas a été de donner toujours plus de moyens à son CR.



Salle de lecture de la bibliothèque Cujas

De l'été 2005 à l'été 2008, la responsable du CR a entrepris une remise à plat d'un réseau qui souffrait quelque peu d'abandon, redonnant de la vigueur et de la cohérence à l'ensemble.

Poursuivant sur cette lancée, depuis le 1er juillet 2008, un conservateur (à raison de 20 % de son temps) et deux bibliothécaires adjoints spécialisés (chacun 30 % de leur temps) s'y investissent à leur tour. Inséré dans le département des périodiques de la bibliothèque et en relation directe avec la direction, le CR est bien visible dans Cujas ; ce qui se traduit, par exemple, dans le rapport annuel de la bibliothèque, dont une partie est consacrée à son activité.

Son travail s'organise autour de deux axes : prospecter, animer et informer le réseau, tout en assurant l'expertise catalographique (y compris les localisations), le contrôle bibliographique et la formation des personnels.

L'objectif est de positionner le CR 27 aux niveaux régional et national comme référent catalographique dans le domaine des périodiques et collections en sciences juridiques.

L'activité du CR envers les bibliothèques non déployées...

Le CR 27 est composé de 36 bibliothèques déployées dans le Sudoc et de 22 bibliothèques qui ne le sont pas. Trois de ces dernières sont dotées d'entrées secondaires (accès restreint à l'interface professionnel du Sudoc pour les localisations), qui assurent près du tiers de la gestion des actuels 17 320 états de collection. Il a paru important de s'assurer de l'implication effective des bibliothèques non déployées. Le renouvellement systématique des conventions les unissant au centre hébergeur

et la mise à jour de leurs notices RCR ont conforté leur intérêt pour le CR. Cela a pu être l'occasion de motiver à nouveau certaines d'entre elles, ou bien de repérer d'éventuels dysfonctionnements nécessitant un déplacement. Des échanges fructueux ont pu avoir lieu, au-delà même du périmètre des publications en série, le CR apparaissant à nouveau comme le contact privilégié pour un accès aux universitaires ou à l'ABES. Il est délicat d'établir une typologie de ces bibliothèques qui, chacune, possèdent leurs particularités. La bibliothèque administrative de la Ville de Paris ou le centre de la Documentation française, dotées d'entrées secondaires, sont très actives.

Le CEDIAS - Musée social (Centre d'études, de documentation, d'informa-

tion et d'action sociale), dont certains fonds sont uniques, s'apprête à introduire l'ensemble de ses collections de périodiques, grâce à son entrée secondaire, en relation étroite avec le CR pour la mise en place de ce chantier. Le centre de documentation du ministère du travail et des affaires sociales, la bibliothèque du ministère des affaires étrangères, les bibliothèques de l'Assemblée nationale et du Sénat, possèdent aussi d'importantes collections. Viennent ensuite des structures ayant peu de forces à consacrer au CR, ou plus modestes, ou bien connaissant des évolutions internes complexes, dont la gestion exige une relation de proximité : les bibliothèques de la Chancellerie, de la Cour de cassation, ou de la Cour des comptes ; l'École nationale d'administration (ENA), l'Institut français des relations internationales (IFRI), l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) le centre de ressources documentaires du développement durable (CRDD), le centre de documentation de l'urbanisme (CDU), l'école supérieure du travail social, la direction régionale des affaires sanitaires et sociales d'Île-de-France (DRASSIF), trois centres de Paris-I, l'ambassade de l'Inde : toutes font l'objet d'un suivi constant. Les relations nombreuses avec ces institutions ont permis quelques belles réalisations. Ainsi, début 2008, une bonne visibilité sur des fonds peu répertoriés, a permis l'élaboration du Guide POP (<http://biu-cujas.univ-paris1.fr/principal/guide/pop/Index.html>), qui a pour ambition de mieux faire connaître les publications officielles parlementaires (POP). Il est le fruit du travail conjoint des bibliothèques de l'Assemblée nationale, de la bibliothèque du Sénat et de la bibliothèque Cujas, sur l'impulsion de la responsable du CR. L'enrichissement du Sudoc est aussi assuré par de constantes mises à jour, mais aussi par des créations de notices. À titre d'exemple, citons le cas récent des notices de Journaux officiels en langue allemande créées d'après les collections de la seule bibliothèque administrative de la Ville de Paris ; ou bien encore, l'introduction de plus d'une cinquantaine de nouvelles notices en provenance de la bibliothèque du ministère des affaires étrangères, qui s'apprête à ouvrir sur son nouveau site de La Courneuve.

La bibliothèque Cujas

Cujas souhaite renforcer la position du centre régional hébergé en son sein en lui donnant les moyens d'une politique d'animation accrue à la mesure du rôle stratégique joué par le Sudoc-PS, outil unique de recensement des titres de périodiques sur l'ensemble du territoire national et, dans le même temps, ressource collective dépassant les frontières institutionnelles.

Pour sa part, la bibliothèque Cujas doit proposer à la communauté scientifique la couverture la plus exhaustive possible en sciences juridiques : le CR complète donc parfaitement cette mission documentaire par l'enrichissement constant qu'il apporte au catalogue commun. De plus, l'expertise bibliographique acquise dans le cadre du CR enrichit considérablement la bibliothèque, tant pour la gestion de ses propres collections que pour l'exercice de son rôle national de référent en matière de catalogue des périodiques en sciences juridiques.

Enfin, le réseau formé par les bibliothèques du CR permet de nouer des partenariats utiles pour la mise en œuvre de projets interétablissements ou la mutualisation de ressources : par exemple dans le cadre d'une réflexion commune concernant le plan de conservation partagée des périodiques du quartier latin ou encore pour des actions de valorisation de fonds portées par des institutions prestigieuses (exposition virtuelle sur le Code civil produite en 2004 avec la bibliothèque de la Cour de cassation ; colloque et exposition virtuelle consacrés au doyen Jean Carbonnier, organisés en 2008 avec le Sénat ; guide d'utilisation des publications officielles parlementaires réalisé avec les bibliothèques de l'Assemblée nationale et du Sénat, cf. portail de la bibliothèque Cujas).

Il est donc primordial pour la bibliothèque Cujas de contribuer à valoriser toujours davantage les activités du CR 27 dans une dimension thématique, régionale et nationale, car les fruits concrets déjà produits par cette relation dynamique permettent d'envisager pour l'avenir de nouvelles réalisations au bénéfice de l'ensemble des publics actifs dans le domaine du droit et de la recherche en sciences juridiques.

J.-É. Tosello-Bancal

Jean-Émile Tosello-Bancal, directeur de la bibliothèque Cujas
2 rue Cujas 75005 PARIS

... et sa relation avec les bibliothèques déployées

Par ailleurs, un effort particulier a été réalisé envers les coordinateurs Sudoc des bibliothèques déployées du CR 27, soit sept interlocuteurs. Il est apparu, en effet, que le CR devait intervenir davantage pour se positionner comme référent en catalogage des publications en série en sciences juridiques.

À cet effet, de même qu'un « memento sur les spécificités du format CR des données d'exemplaire » avait été rédigé pour les entrées secondaires, de même, une fiche pédagogique reprenant l'ensemble des pièces justificatives à envoyer au CR, pour toute demande de correction ou de numérotation ISSN, a été élaborée, envoyée aux coordinateurs et très bien reçue pour être diffusée aux services concernés.

De plus, des fiches de suivis concernant le traitement de leurs envois au CR sont établies et leur sont régulièrement remises. Les coordinateurs sont ainsi tenus au courant du transfert de leurs dossiers à l'ABES ou, au contraire, de la nécessité de les compléter par de nouveaux justificatifs. Enfin, un contact personnalisé a été établi avec ISSN France, à la BNF, afin d'optimiser la confection des dossiers qui lui seront envoyés via l'ABES.

Des projets

L'activité du CR 27 est donc reconstruite à part entière dans la bibliothèque Cujas, grâce à laquelle il peut se positionner, auprès de ses partenaires, comme référent en droit. L'adéquation de ses missions avec la politique de la bibliothèque permet une grande synergie.

Cela lui donne aussi les moyens de s'intégrer à des projets interétablissements, comme celui de la carte documentaire du Quartier latin, ou encore celui de la mise en place d'un guide du chercheur, par disciplines, en Île-de-France. Qui mieux que les CR, en



The Labour leader : a weekly record of social and political progress [puis plusieurs changements de sous-titres]
London, dates de parutions : oct. 1891-avr. 1904 (I-XVI). avr. 1904-sept. 1922 (XVI-XXXIII, n.s.t. I-XIX)
[ed. by Keir Hardie]
Cote CEDIAS : 3 440 P Etat des collections : 1894 (V, 1, 31 mars)-1921 (XVIII, 6, 10 février).

Crédit photo : Coll. CEDIAS-Musée social
L'introduction de ce titre dans le Sudoc correspondra à une création. Seule la BNF offre aussi cette publication, cependant avec un recouvrement moindre.

cette région, peuvent avoir un aperçu thématique des collections ? De plus, deux projets sont activement soutenus par l'établissement : la prospection de nouveaux centres à intégrer au CR et l'amélioration de la communication.

Ce dernier point passera par l'organisation d'une journée réunissant les bibliothèques du CR au sein même de Cujas (fin 2009 ou début 2010) afin que les organismes qui en sont membres prennent mieux conscience de cette appartenance commune ; mais, aussi, par la création, à moyen terme, d'une page internet qui lui soit consacrée dans le système d'information (SI) de l'établissement, alimentée par des informations ponctuelles sur son activité, par des fiches techniques ou par l'annuaire des membres.

On le voit donc, si le CR 27 fait toujours de l'enrichissement du catalogue commun une priorité, on lui a aussi donné les moyens de mener une stratégie d'animation plus forte. Cela contribue à rééquilibrer son activité, à redonner du sens à l'ensemble de ses missions et à le légitimer au sein de la bibliothèque qui l'héberge.

De tels choix sont le fruit d'une volonté interne à la bibliothèque Cujas, mais en rendre compte, comme nous le faisons aujourd'hui, peut sans doute amener à comparer avec la manière dont fonctionnent les autres CR pour en tirer des expériences fructueuses ; à envisager une nouvelle répartition de la subvention accordée aux organismes hébergeurs, dont la ventilation actuelle, trop complexe et peu lisible, tient compte presque uniquement de l'activité catalographique ; ou encore, à réfléchir au moyen de se dégager des procédures trop lourdes et « chronophages », exigées lors de la confection des dossiers ISSN.

C. Désos-Warnier

Département des périodiques
de la bibliothèque Cujas
Publications internationales
CR 27 « Sciences juridiques,
économiques et politiques »

Catherine Désos-Warnier

 Catherine.Desos-Warnier@univ-paris1.fr



Le Sudoc sur WorldCat

Le marché est signé

Après la BNF qui a signé le 12 juin un accord avec OCLC pour ajouter les données bibliographiques de son catalogue dans WorldCat (<http://www.oclc.org/fr/fr/news/releases/200936.htm>), l'ABES a notifié à OCLC le marché d'adhésion à WorldCat. La visibilité des collections des 110 établissements ayant donné leur accord sera effective au 1^{er} trimestre 2010. L'opération a pris du retard par rapport au calendrier initial en raison de longues négociations juridiques avec OCLC.

Quelques points à noter

- Les établissements ne paieront leur adhésion qu'à partir du moment où leurs collections seront visibles sur WorldCat. Comme cette visibilité est programmée pour début 2010, ils ne seront facturés qu'à partir de cette date.
- La licence d'utilisation des notices dérivées d'OCLC est celle de 1990 (reprise de celle de 1987 dont ont été retirées les clauses applicables seulement aux réseaux américains). Elle permet aux bibliothèques d'utiliser les notices sans restriction et de transférer librement les notices de leurs collections vers d'autres bibliothèques. Au cas où OCLC souhaiterait modifier cette licence, l'accord préalable de l'ABES sera requis par la voie d'un avenant: toute modification unilatérale est exclue.
- L'ABES a communiqué à l'AURA le projet de convention entre l'ABES et les établissements.
- Rappelons que le montant de l'abonnement est fonction du nombre de monographies localisées dans le Sudoc possédées par chaque établissement. Ce nombre est celui constaté au 5 novembre 2008 (voir courrier de l'ABES en date du 19 décembre 2008). Les tarifs cités dans le courrier ont été actualisés en 2009.

Les prestations assurées par OCLC dans le cadre de ce marché seront les suivantes :

- OCLC chargera les données de la base du Sudoc sur WorldCat, rendra visibles les notices bibliographiques et les exemplaires des établissements sur WorldCat ;
- OCLC fournira aux établissements un accès illimité à la recherche sur WorldCat via Z39.50 pour dériver les notices bibliographiques ;
- OCLC fournira aux établissements un jeu gratuit d'API pour Worldcat ;
- Les établissements bénéficieront du statut d'adhérent d'OCLC ;
- Après le chargement initial de la base du Sudoc, l'ABES fournira à OCLC les mises à jour des données bibliographiques (nouvelles notices et modifications). La fourniture de ces données s'effectuera selon une fréquence déterminée d'un commun accord entre l'ABES et OCLC, qui sera au moins trimestrielle. La synchronisation automatique (SRU) entre la base du Sudoc et la base WorldCat est appelée à remplacer le principe de mise à jour ci-dessus ;
- Le prêt entre bibliothèques (PEB) de documents des bibliothèques Sudoc ne sera pas proposé via l'interface PEB de Worldcat (WorldCat resource sharing). Un avenant pourra autoriser cette fonctionnalité lorsque le logiciel SUPEB sera interconnecté avec WorldCat.

Faute d'un accord avec le Centre international de l'ISSN, fournisseur de notices de publications en série auprès de l'ABES, les notices ayant pour origine le Centre international de l'ISSN ne pourront pas être chargées dans WorldCat. OCLC rattachera les exemplaires des publications en série du Sudoc aux notices bibliographiques figurant dans WorldCat. Grâce à l'accord qui vient d'être signé entre la BNF et OCLC, les exemplaires du Sudoc bénéficieront le moment venu des notices BNF de publications en série.

OCLC utilisera le Répertoire des bibliothèques (RCR) pour alimenter et mettre à jour le « WorldCat registry».

Pour toute information complémentaire, merci de contacter : direction@abes.fr.

R. Bérard



Lu dans Livres Hebdo

Sous le titre L'ABES se déploie, Laurence Santantonios, dans les pages Bibliothèque, souligne que «l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur a réuni 400 professionnels au cours des journées annuelles les 25 et 26 mai. Un chiffre record pour une agence en pleine expansion et qui hérite de plusieurs missions...».

L'article précise que c'était la première fois que l'ABES organisait des ateliers afin que les bibliothèques partenaires présentent leurs innovations. Il est fait également allusion au programme des prochaines années : faire évoluer le Sudoc, poursuivre le partenariat avec OCLC...

Cf. Livres Hebdo
26 juin 2009.



Livres Hebdo  lettrehebdo@electre.com



Les chiffres clés du Sudoc

En 2009, le 1^{er} juillet, l'ABES a franchi des barres :

- plus de 13 millions de notices dans le Sudoc,
- plus de 9 millions de notices localisées,
- plus de 2 millions de notices autorité.

■ Activité au 1^{er} septembre

Nombre de notices bibliographiques et autorité (localisées ou non) : 13 164 142

Nombre de notices bibliographiques localisées : 9 127 199

Nombre de notices d'autorité : 2 026 073

■ Activité du 1^{er} juin au 1^{er} septembre 2009

Recherches par l'interface web : 3 800 959

Connexions professionnelles : 342 343

Demandes de prêts entre bibliothèques : 27 641

Demandes de prêts satisfaites : 22 291

 webstats@abes.fr

L'actu de l'ADBU

Le conseil d'administration de l'Association des directeurs et personnels de direction des bibliothèques universitaires (ADBU), en fin d'année universitaire 2008-2009, a entrepris de dresser le bilan des réflexions menées par l'association depuis plusieurs années, enrichi des conclusions du séminaire de janvier (cf. *Arabesques* n°54).

Au niveau des établissements tout d'abord, l'enjeu actuel est de veiller à ce que la documentation ne soit pas la grande oubliée de la LRU (Libertés et responsabilités des universités). Bien au contraire, il s'agit de profiter de ce mouvement de réforme pour aller plus loin dans l'intégration des services communs de la documentation dans leurs établissements. La question documentaire a vocation à être prise en compte dans toutes ses dimensions.

- La recherche ! À l'inflation documentaire et à l'envolée des coûts doivent répondre un pilotage renforcé des acquisitions documentaires et un SCD opérateur unique de la documentation de l'établissement. Accès à la documentation, évaluation, valorisation de la recherche sont des missions qui gagneraient à être assurées par le SCD, creuset d'expertises dans ces domaines.
- La maîtrise de l'information a été reconnue comme un élément essentiel du métier de l'étudiant et un facteur de réussite en licence. Encore faudrait-il que les moyens dévolus aux SCD tant en personnel qu'en dépenses documentaires pour l'enseignement soient à la hauteur des ambitions, et que la pédagogie universitaire s'adapte aux nouvelles pratiques informationnelles des « web-natives ».
- La question des horaires d'ouverture ne saurait être imposée comme un prérequis à l'amélioration de la vie étudiante mais doit être envisagée par site universitaire, en fonction des besoins et des méthodes de travail des étudiants qui sont fortement conditionnées par la pédagogie universitaire. Enfin cette question, hautement médiatisée, comporte un volet « moyens » qui demande de tenir compte du taux d'encadrement moyen des BU françaises et des contraintes réglementaires en termes de récupération et de rémunérations.

À ces trois problématiques de la recherche, de l'enseignement et de la vie étudiante répondent, en miroir, celles de la place des SCD dans la politique des établissements, de l'évaluation par la promotion d'indicateurs documentaires pertinents et stables, de la valorisation de la filière bibliothèque.

Au-delà du périmètre « établissement », en étroite association avec ses partenaires, l'AURA*, l'Association des utilisateurs des réseaux ABES, et COUPERIN, le Consortium universitaire de publications numériques, l'ADBU prend position pour une intégration de tous les acteurs de l'information scientifique et technique (IST) dans une politique nationale cohérente. Partant du constat que l'accès à l'IST constitue aujourd'hui un enjeu stratégique pour la recherche et que les moyens (documentaires, humains et financiers) sont mal répartis et peu efficaces, les trois associations prônent une politique nationale de l'IST qui passerait par la mise en œuvre d'une politique d'acquisition de



ressources documentaires, sous forme de licences nationales, ainsi que par une articulation entre politique nationale et politique d'établissement, basée sur le principe de subsidiarité. Au-delà de ces mesures, il convient de soutenir l'open access et de faire émerger de nouveaux modèles de publication scientifique. Les licences nationales doivent porter prioritairement sur deux types de ressources : les grandes bases de données communes à la plupart des établissements d'une part, les ressources spécialisées qui intéressent une communauté scientifique dispersée. Par ailleurs, les associations envisagent l'abonnement aux collections courantes ou l'achat pérenne d'archives.

Bien que ces questions ne soient pas nouvelles, elles commencent à trouver un écho au-delà de la stricte communauté des bibliothécaires et documentalistes ; en témoignent les conclusions du rapport Salençon, les nouvelles missions de la MISTRD et de l'ABES, la constitution d'instances de réflexion et de débat autour des questions de l'IST et du numérique. L'heure était donc venue pour les associations professionnelles de porter haut et fort des propositions communes pour faire avancer les questions documentaires dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Géraldine Barron

ADBU : www.adbu.fr

Albert Poirot, président de l'ADBU**

G. Barron - CA de l'ADBU

geraldine.barron@univ-littoral.fr

* L'Association des utilisateurs des réseaux ABES, l'AURA, a, bien sûr, eu **carte blanche aux Journées ABES 2009.**

Christine Girard, directrice du département Documentation de l'Université de Bordeaux, et présidente de l'AURA, y a donc animé l'atelier 2.

Un point a été fait sur le projet de compensation centralisée de la facturation du prêt entre bibliothèques (PEB). L'atelier a, également, débattu d'autres chantiers engagés par l'association et des nouveaux dossiers à ouvrir.

40 personnes s'étaient inscrites à l'atelier Carte blanche à l'AURA. Il y a eu 16 réponses au questionnaire d'évaluation envoyé ensuite par l'ABES à tous les participants aux journées ABES. Ces réponses sont, à 93,7 %, bien ou très bien.

AURA : <http://aura.bu.univ-paris5.fr/mainframe.html>

** Outre Raymond Bérard, directeur de l'ABES (voir page 21), Laurence Santantonios, pour *Livres Hebdo*, a interviewé Albert Poirot, le président de l'ADBU, qui juge que l'ABES doit avoir les moyens de jouer un rôle d'opérateur national. Concernant la mission de l'information scientifique et technique et du réseau documentaire (MISTRD), « positif mais vigilant », Albert Poirot considère que

« si cette mission est désormais chargée de la politique documentaire nationale, il lui faut les moyens correspondants. »

Octobre

Le 5

Un Lundi de la Bulac

Le cycle de conférences organisées en 2009 par la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations aborde divers thèmes : la parole inuit, les relations sino-tibétaines depuis 1950, la société pashtounne, la diffusion du bouddhisme en Extrême-Orient.

Le lundi 5 : Le couple japonais et sa représentation idéale (1970-2000) par Jean-Michel Butel, enseignant à l'INALCO.

À venir : La Crise du Moyen-Orient par Antoine Sfeir, directeur des Cahiers de l'Orient

Bulac www.bulac.fr

Du 5 au 8

L'ICAL en Inde

Congrès international sur les bibliothèques académiques à Delhi

<http://library.du.ac.in/ocs> et <http://crl.du.ac.in/ical09>

Le 12

Nouvelle BU à Bobigny

Le bâtiment de l'ancienne imprimerie de la revue *L'Illustration* continue de faire peau neuve et c'est au tour de la nouvelle bibliothèque universitaire Jean-Dausset sur le campus de Bobigny d'être inaugurée. Son architecte, Françoise Sogno, a déjà réalisé plusieurs bibliothèques, dont, récemment, la bibliothèque d'études de l'Université Paris-Dauphine. Les collections sont issues de la fusion de la bibliothèque universitaire Serge-Lebovici et de la bibliothèque de l'IUT et comptent 5000 ouvrages, 900 titres de périodiques conservés dont 150 en cours d'abonnement, 30 bases de données et 10 000 titres de périodiques électroniques, ainsi que des collections audiovisuelles en développement. Elles seront réparties en pôles thématiques, présentant conjointement ouvrages, manuels et revues et un effort important d'acquisition de nouveaux

ouvrages est prévu pour les compléter. L'actuelle bibliothèque universitaire Serge-Lebovici a vocation à devenir, après d'importants travaux de réaménagement, une bibliothèque destinée aux chercheurs spécialisés et aux étudiants avancés. L'exposition d'ouverture « *L'Illustration*, mémoire et modernité », avec documents et photographies d'archives sur le bâtiment de *L'Illustration* et diaporama sur le chantier de rénovation sera visible dans les salles de lecture de la bibliothèque jusqu'au 18 décembre 2009.



© Cabinet Sogno Architecture - 2009
Paris-XIII - BU Jean-Dausset

Du 20 au 22

L'ILDS en Allemagne

IFLA Interlending and Documents Supply à Hanovre

Thème : Strategic Alliances and Partnerships in Interlending and Document Supply

<http://www.ilds2009.de/>

Du 25 au 28

L'ICOLC à Paris

International Coalition of Library Consortia

<http://www.couperin.org/spip.php?article592>



Les 29 & 30

UDC à la KB

UDC headquarters at the Koninklijke Bibliotheek (National Library of The Netherlands) in The Hague

Séminaire Classification décimale universelle 2009 aux Pays-Bas

Thème : Classification at a crossroads : multiple directions to usability

The conference is the second in a series of International UDC Seminars organized by the UDC Consortium and hosted by The National Library of The Netherlands (Koninklijke Bibliotheek). The UDCC is a self-funded, non-commercial organization, based in The Hague, established to maintain and distribute the Universal Decimal Classification (UDC) and supports its use and development.

<http://www.udcc.org/seminar2009/index.htm>

Wouter.Schallier@KB.NL

Novembre

LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

Le **Mois du film documentaire** réunit des centaines de lieux culturels un peu partout en France, dans les Dom-Tom et à l'étranger. Chaque année, les **bibliothèques**, salles de cinéma, associations et autres espaces de projection possibles sont investis par la volonté de rendre visibles au plus grand nombre des films peu vus car produits et réalisés avec des moyens souvent précaires. Les films documentaires que l'on vous propose de découvrir sont des œuvres créatives qui témoignent d'un investissement personnel des auteurs. À travers eux se tissent des points de vue singuliers sur le monde, qu'il soit très proche ou lointain.

<http://www.moisdudoc.com/>



Agenda



Le 12

Le CA de l'ABES

Le CA de l'ABES se réunit à Montpellier.

Y font leur entrée* :

- le président de Nancy-I, Jean-Pierre Finance, intéressé par l'étude et la maîtrise des développements de logiciels, élu à l'EUA (association européenne des universités), ancien 1^{er} vice-président de la CPU et nouveau président du CA de l'ABES,
- la présidente de Paris-III, Marie-Christine Lemardeley-Cunci, spécialisée en littérature américaine contemporaine (poésie, roman, nouvelles), écritures autobiographiques et/ou féminines, linguistique – Adrienne Rich, John Steinbeck...

* Au MESR

Les deux directions générales à la rentrée 2009-2010
Patrick Hetzel, directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle

Éric Piozin, adjoint au directeur général de la DGESIP
Ronan Stéphan, directeur général pour la recherche et l'innovation
Jean-Richard Cytermann, adjoint au directeur général de la DGR



Les 18 & 19

Le DigiWorld à Montpellier

Le DigiWorld Summit organisé par l'IDATE s'est imposé comme un des tous premiers colloques en Europe à prendre la mesure des bouleversements à l'œuvre dans les secteurs des télécoms, d'Internet et des médias. Les États-Unis, en tant que pays invité, sont cette année à l'honneur du DigiWorld Summit qui accueille par ailleurs de nombreux intervenants prestigieux, dans des sessions plénières ou dans le cadre des Executive Seminars spécialisés du 18 novembre après-midi.

IDATE <http://www.idate.fr/2009/pages/?page=39&idl=22>



Du 16 au 22

Fête de la science

<http://www.fetedelascience.fr>



Décembre



Du 1^{er} au 4

Les JRES à Nantes

Les Journées réseaux sont une référence pour les professionnels des réseaux et des systèmes informatiques en France. Elles réunissent, tous les 2 ans, tous les acteurs qui contribuent au déploiement et à l'essor des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Les JRES ont pour ambition de présenter un panorama très complet en termes de technologies, d'usages, de stratégies, d'organisation et de développement dans le monde des réseaux, en présentant des thèmes novateurs à chaque édition. Les JRES 2009 ont choisi de mettre l'accent sur les problématiques des réseaux informatiques et systèmes d'information dans le cadre des projets structurants d'établissements et des standards européens et nationaux d'interopérabilité.

<https://2009.jres.org/>



Du 2 au 4

Berlin à Paris

Open Access Berlin 7

Open Access reaching diverse communities

En plus de faire le bilan des activités passées, le congrès se concentrera sur la question de l'implication des différentes communautés scientifiques.

<http://www.berlin7.org/>



Du 14 au 16

10^e I-SPAN à Taiwan

The International Symposium on Pervasive Systems, Algorithms, and Networks (I-SPAN) is an interesting and engaging forum for scientists, engineers, and practitioners from across the globe to exchange ideas and research results related to the design, use, analysis, and application of parallel architectures, algorithms, networks, and internet technology.

<http://ispan2009.comm.ccu.edu.tw/>

Arabesques

ISSN 1269-0589

Direction de la rédaction : Sylvette Salvit salvit@abes.fr

Comité de rédaction

M. Castillo - J. Faïta-Hugues - C. Fleury - L. Kerambellec - M.-P. Roux - S. Salvit

Agence bibliographique de l'enseignement supérieur



04 67 54 84 10 04 67 54 84 14 <http://www.abes.fr>

Directeur de la publication

Raymond Bérard

ABES BP 84308

227 avenue Professeur-Jean-Louis-Viala

34193 MONTPELLIER CEDEX 5